

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES
DU SDIS 63 ET
SON CORPS DEPARTEMENTAL**

Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 143 Avenue du Brézet
63100 CLERMONT-FERRAND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux Membres du Comité des Œuvres Sociales du SDIS 63 et de son corps départemental,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 19 mars 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité des Œuvres Sociales du SDIS 63 et de son corps départemental relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

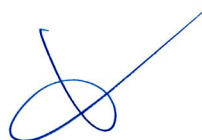
En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

EXCO Clermont - Ferrand

CLERMONT-FERRAND
9 avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 50
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
L'Atrium - 37 avenue de Gramont
03200 Vichy
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 53
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : cab.ab@exco.fr



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le

13 NOV. 2020

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Pierre-Jean ORCEYRE
Mandataire social



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	47 237	44 708	2 529	3 468	- 939	- 27. 06
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	51 904		51 904	52 375	- 471	- 0. 90
	Autres immobilisations financières						
Total I		99 141	44 708	54 433	55 842	- 1 410	- 2. 52
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	3 427		3 427	1 785	1 642	92. 00
	Autres créances	6 806		6 806		6 806	
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	266 892		266 892	275 877	- 8 985	- 3. 26
	Charges constatées d'avance (3)	11 242		11 242	12 503	- 1 261	- 10. 09
	Total III	288 366		288 366	290 165	- 1 799	- 0. 62
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		387 507	44 708	342 799	346 007	- 3 208	- 0. 93

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

Expert On Demand

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	416 332	416 332		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	- 200 564	- 185 726	- 14 839	- 7.99
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 263	- 14 839	16 102	108.51
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	217 031	215 767	1 263	0.59
	Comptes de liaison				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	26	26		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 738	95 394	2 344	2.46
	Dettes fiscales et sociales	6 202	6 838	- 636	- 9.30
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		450	- 450	- 100.00
	Autres dettes	5 052	9 346	- 4 294	- 45.94
	Instruments de trésorerie				
	Total IV	125 768	130 240	- 4 472	- 3.43
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	16 750	18 186	- 1 436	- 7.90
	Total IV	125 768	130 240	- 4 472	- 3.43
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	342 799	346 007	- 3 208	- 0.93

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

109 018

112 054

Expert On Demand

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	278 508	280 353	- 1 845	- 0.66
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	353 973	353 973		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	24 497	17 454	7 043	40.35
Total I	656 978	651 780	5 198	0.80
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	56 006	69 652	- 13 647	- 19.59
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	421 733	406 638	15 096	3.71
Impôts, taxes et versements assimilés	477	998	- 521	- 52.18
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 486	5 229	- 3 743	- 71.58
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	176 949	184 923	- 7 975	- 4.31
Total II	656 651	667 440	- 10 789	- 1.62
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	327	- 15 660	15 987	102.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 060	987	74	7.46
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 060	987	74	7.46
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	124	165	-41	-25.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	124	165	-41	-25.00
2. Résultat financier (V-VI)	936	821	115	14.00
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 263	-14 839	16 102	108.51
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	658 038	652 767	5 271	0.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	656 775	667 606	-10 831	-1.62
Solde intermédiaire	1 263	-14 839	16 102	108.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 263	-14 839	16 102	108.51

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 342 798.79 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 656 977.90 Euros et dégageant un excédent de 1 263.45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

L'épidémie de COVID-19 s'est déclenché pendant le printemps 2020, elle est susceptible d'avoir des conséquences sur les activités de loisirs, séjours et gardes d'enfants de l'année 2020. Il est impossible de chiffrer les impacts sur les comptes annuels qui en tout état de cause seront intégrés dans les comptes annuels de l'exercice 2020.

EXCOO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes

Comptable Régionale de l'Est

9, avenue Léonard de Vinci - Le Verdieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code de commerce et au règlement n°99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n°99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 0 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	39 450		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 240		548
TOTAL	46 690		548
Prêts, autres immobilisations financières	52 375		41 852
TOTAL	52 375		41 852
TOTAL GENERAL	99 064		42 400

EXCO CLERMONT FD

Société de Commissariat aux Comptes

Commissaire de Régionale de Clermont

9, avenue du Général de Gaulle - 63007 CLERMONT

CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			39 450	39 450
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 787	7 787
TOTAL			47 237	47 237
Prêts, autres immobilisations financières		42 323	51 904	51 904
TOTAL		42 323	51 904	51 904
TOTAL GENERAL		42 323	99 141	99 141

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	38 495	955		39 450
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 727	2 034	1 503	5 258
TOTAL	43 222	2 989	1 503	44 708
TOTAL GENERAL	43 222	2 989	1 503	44 708

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	955				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 034				
TOTAL	2 989				
TOTAL GENERAL	2 989				

EXPO CLERMONT-FD
Société de Comptabilité et de Comptes
Généraliste Régionale de l'Idem
9, avenue du Nord de Vinci - La Foulis
63007 CLERMONT-FERRAND - CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	416 332				416 332
Réserves :					
Report à nouveau	- 185 726		528 779	543 617	- 200 564
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 14 839	16 102	6 607	6 607	1 263
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	215 767	16 102	535 386	550 224	217 031

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	51 904	24 139	27 765
Autres créances clients	3 427	3 427	
Débiteurs divers	6 806	6 806	
Charges constatées d'avance	11 242	11 242	
TOTAL	73 378	45 613	27 765
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	28 615		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	29 086		

63100 CLERMONT FERRAND

Société de Comptabilité et de Comptas

10 rue de la République - 63100 CLERMONT FERRAND

Service Comptable de la Ville de Clermont Ferrand

COMPTES DE LA VILLE DE CLERMONT FERRAND - ANNEXE 1

Tél. 04 73 29 42 00 - Fax 04 73 93 03 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

CLERMONT FERRAND - FRANCE

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	26	26		
Fournisseurs et comptes rattachés	97 738	97 738		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 202	6 202		
Autres dettes	5 052	5 052		
Produits constatés d'avance	16 750	16 750		
TOTAL	125 768	125 768		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

La billetterie et les cartes cadeaux ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	3 427
Disponibilités	27
Total	3 454

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 738
Total	97 764

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 242
Total	11 242
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	16 750
Total	16 750

EXPLOITATION
Société de Comptabilité et Comptes
Omnisociété Régionale
9, avenue du Général de Gaulle - La Gaudelle
63007 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64